



## **DOSSIER DE PRESENTATION**

### **CAHIER DES CHARGES POUR DEPOT D'OFFRES ACTIFS INCORPORELS DE LA SOCIETE SAS ADHUC**



Par jugement en date 6 juillet 2022, le Tribunal de Commerce de PARIS a ouvert une procédure de Liquidation Judiciaire au bénéfice de la SAS ADHUC et a désigné :

- Monsieur Rémi GRENIER en qualité de Juge Commissaire
- la SELARL AXYME prise en la personne de Jean-Charles DEMORTIER en qualité de Liquidateur.

Conformément aux dispositions des articles L.642-19, L.642-22 et R.641-30 du Code de commerce, nous envisageons de procéder à la cession des :

---

### Éléments incorporels dépendant de l'actif de la société SAS ADHUC

---

- Marque KIPOYA déposée en couleur le 26 juillet 2019 sous les classes 9, 41 et 42.



- Marque KIPOYA déposée le 23 juillet 2019 sous les classes 9, 41 et 42

KIPOYA

- Logiciel + application selon descriptif ci-dessous :

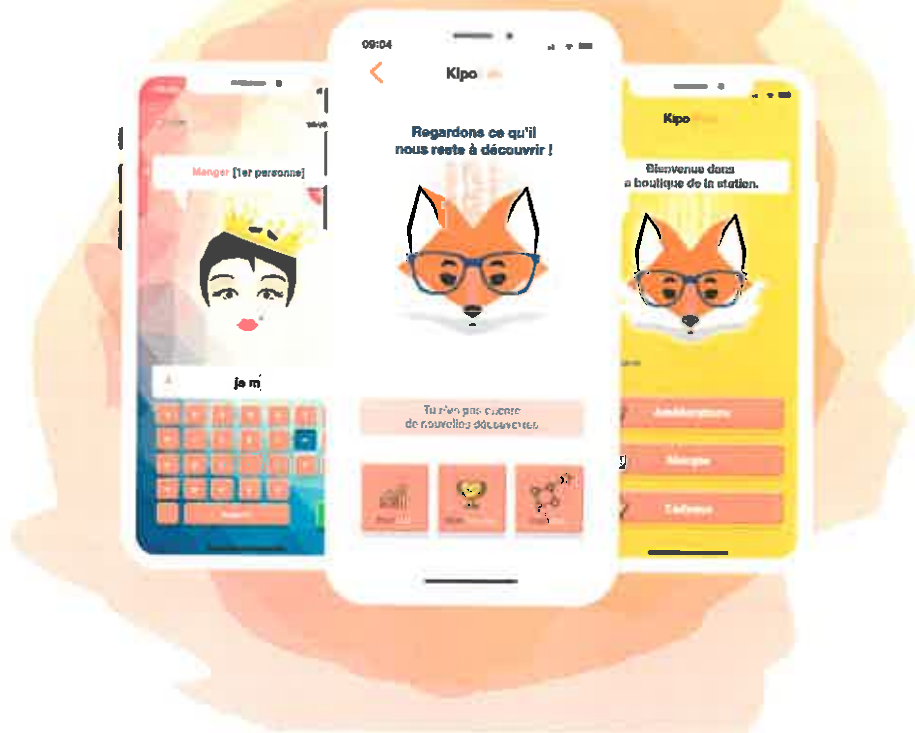
L'application mobile KIPOYA propose aux collégiens des révisions scolaires quotidiennes sous forme de quizz de 30 questions en mathématiques, en français et en anglais, sur un contenu couvrant le primaire et le collège. La réalisation des exercices scolaires programmés et leur réussite (avec au moins 70 % de bonnes réponses) est nécessaire pour débloquer sur le mobile concerné les réseaux sociaux et jeux en ligne. Cette application peut être paramétrée sur les mobiles des enfants par les parents, voire les enfants eux-mêmes.

L'application peut fonctionner sans la fonction de verrouillage et l'application élève peut fonctionner de façon indépendante.

Le logiciel est composé des éléments suivants :

- *Application Kipoya* : destinée aux élèves qui réalisent des exercices scolaires adaptés à leur niveau.
- *Application Kipoya Parents* : destinée aux parents qui sert à suivre les résultats des élèves mais également à paramétrer les sessions de révision. L'application parent doit être jumelée avec l'application élève pour fonctionner correctement.
- *L'interface Professeur* : Cette interface est accessible en ligne via n'importe quel navigateur. Elle permet aux enseignants de voir les résultats de leurs élèves au niveau individuel mais également sur une classe entière. L'application élève doit être synchronisée avec l'interface professeur pour remonter le niveau des élèves.





**POUR ETRE RECEVABLES, LES OFFRES D'ACQUISITION DEVRONT ETRE CONFORMES AUX PRESCRIPTIONS DU PRESENT CAHIER DES CHARGES.**

## **CONTENU DE L'OFFRE**

---

### **1. L'OFFRE DE REPRISE**

#### **Une offre ferme et définitive**

L'offre doit être ferme et définitive, en ce sens qu'elle ne peut être assortie d'aucune condition suspensive, résolutoire ou autre, de nature à faire obstacle à la réalisation de la cession.

L'offre ne pourra comporter aucune autre clause que celles stipulées au présent cahier des charges.

L'offre devra préciser que Le candidat acquéreur s'engage à reprendre les actifs en l'état sans qu'aucun recours ne puisse être fait à l'encontre de la procédure de liquidation judiciaire.

### **2. PRECISIONS SUR LE CANDIDAT A LA REPRISE**

#### **➤ Si l'acquéreur est une personne physique :**

La personne physique se portant acquéreur doit fournir des renseignements précis sur son identité :

- Nom
- Prénoms

- Date et lieu de naissance
- Nationalité
- Lieu de résidence

Une photocopie de la carte d'identité devra être jointe à l'offre de reprise.

➤ **Si l'acquéreur est une personne morale :**

La société se portant acquéreur devra fournir des informations quant à sa structure :

- Composition du capital social
- Principaux actionnaires / associés
- Activité
- Chiffre d'affaires
- Résultats

Les statuts et un extrait Kbis de la société daté de moins de 3 mois devront être joints à l'offre.

Si la société est en cours de constitution, l'état civil des futurs porteurs ou actionnaires ainsi que leur participation dans le capital devra être précisé, une clause de substitution en termes généraux n'étant pas admise.

### **3. LE PRIX**

➤ **Il doit être déterminé**

L'offre de reprise doit comporter un **prix en euro** ferme et définitif proposé par le repreneur.

**Le prix mentionné doit être stipulé « net vendeur »**

➤ **Garantie**

**Un chèque de banque libellé à l'ordre de l'Etude AXYME à hauteur de 100 % du prix proposé devra être joint à l'offre.**

Les chèques remis à l'appui de l'offre seront consignés par l'exposante et feront l'objet d'une restitution, pour les candidats non retenus, dès signature de l'ordonnance du juge-commissaire.

### **4. LES ATTESTATIONS ET DOCUMENTS A JOINDRE IMPERATIVEMENT AU DOSSIER**

Le candidat acquéreur doit impérativement joindre à son offre :

- **La déclaration d'indépendance et de sincérité de prix conformément à l'article L642-3 du Code de commerce, après l'avoir dûment remplie, datée et signée.**
- **Le questionnaire de provenance des fonds**

## **LES ETAPES DE LA PROCEDURE**

---

### **1. LE DEPOT DE L'OFFRE**

Toute proposition d'acquisition devra être déposée préalablement sous pli cacheté en l'Etude de Maître Stéphane VAN KEMMEL, Huissier de justice, situé au 2<sup>ème</sup> étage du Tribunal de Commerce de PARIS, **avant le 11 Octobre 2022 à 17 heures.**

Si l'offre est acheminée par voie postale, elle devra être mise sous double enveloppe, l'enveloppe intérieure devant être fermée et porter la mention « offre de reprise des actifs de la liquidation judiciaire de SAS ADHUC ». **Cette offre doit avoir été réceptionnée par l'huissier avant le 11 Octobre 2022 à 17 heures.**

Toute offre déposée ou reçue après ce délai sera irrecevable.

### **2. AUDIENCE D'OUVERTURE DES PLIS CACHETES**

L'ouverture des plis qui auront été déposés aura lieu **LE 12 OCTOBRE 2022 A 13 HEURES 45**, au Tribunal de Commerce de PARIS, sis 1 quai de Corse 75004 PARIS (se renseigner auprès des appariteurs du bureau de la présidence au 1<sup>er</sup> étage pour connaître la salle de l'audience), en présence du juge commissaire et de l'huissier désigné qui en dressera procès-verbal.

**Le candidat devra prévoir d'être présent lors de l'audience d'ouverture de plis.**

Lors de l'audience, le Juge-commissaire pourra entendre les candidats et les dirigeants à l'effet de recueillir des précisions complémentaires.

L'ordonnance sera ensuite rendue par le juge-commissaire, qui retiendra ou non l'une des offres présentées, dans l'intérêt de la procédure collective.

Monsieur le Juge-Commissaire n'est pas tenu d'accepter les offres présentées et pourra arrêter de nouvelles modalités de cession.

**Quels que soient sa forme et les modalités de l'offre, aucune rétractation de l'offre ne sera possible après dépôt et ce jusqu'à l'aboutissement de la procédure, à savoir le prononcé de l'ordonnance de Monsieur le juge-commissaire.**

**Dans le cas d'une deuxième audience d'ouverture de plis, les offres ne pourront être inférieures à celles déposées lors de la première audience.**

**DECLARATION D'INDEPENDANCE ET DE SINCERITE DU PRIX**

Je soussigné .....

Agissant en qualité de .....

Déclare que le prix de cession figurant dans l'offre déposée sous ma responsabilité est sincère et véritable et qu'aucune somme complémentaire n'a été ou ne sera versée à quiconque, à l'insu du Tribunal, sous quelque forme que ce soit, pour quelque motif que ce soit.

Je déclare en outre avoir pris connaissance de l'article L.642-3 du Code de commerce, lequel dispose :

*« Ni le débiteur, ni les dirigeants de droit ou de fait de la personne morale en liquidation judiciaire, ni les parents ou alliés jusqu'au deuxième degré inclusivement de ces dirigeants ou du débiteur personne physique, ni les personnes ayant ou ayant eu la qualité de contrôleur au cours de la procédure ne sont admis, directement ou par personne interposée, à présenter une offre. De même, il est fait interdiction à ces personnes d'acquérir, dans les cinq années suivant la cession, tout ou partie des biens dépendant de la liquidation, directement ou indirectement, ainsi que d'acquérir des parts ou titres de capital de toute société ayant dans son patrimoine, directement ou indirectement, tout ou partie de ces biens, ainsi que des valeurs mobilières donnant accès, dans le même délai, au capital de cette société*

*Toutefois, lorsqu'il s'agit d'une exploitation agricole, le Tribunal peut déroger à ces interdictions et autoriser la cession à l'une des personnes visées au premier alinéa, à l'exception des contrôleurs. Dans les autres cas, le Tribunal, sur requête du ministère public, peut autoriser la cession à l'une des personnes visées au premier alinéa, à l'exception des contrôleurs, par un jugement spécialement motivé, après avoir demandé l'avis des contrôleurs.*

*Tout acte passé en violation du présent article est annulé à la demande de tout intéressé ou du ministère public, présentée dans un délai de trois ans à compter de la conclusion de l'acte. Lorsque l'acte est soumis à publicité, le délai court à compter de celle-ci ».*

Et formuler mon offre en conformité avec ses dispositions.

Fait à ....., le .....

Signature

---

**Questionnaire de provenance des fonds  
Personne morale**

---

**IDENTIFICATION DE LA PERSONNE MORALE**

---

1 – Qualité de la personne morale dans l’opération (sélectionnez) : Intermédiaire / Bénéficiaire effectif

2 – Identification de la personne morale

Dénomination sociale :

Forme juridique :

Capital social :

Adresse du siège social statutaire :

Adresse du siège social réel (si différent du siège statutaire) :

Adresse des établissements secondaires :

-

-

-

-

Nationalité de la personne morale :

Objet social de la personne morale :

*NB : si la société n’est pas française, joindre un document justifiant de l’existence de la personne morale*

**IDENTIFICATION DES ASSOCIES ET DU REPRESENTANT LEGAL**

---

3 – Les associés de la personne morale

Nombre d’associés :

|   | Associé 1 | Associé 2 | Associé 3 |
|---|-----------|-----------|-----------|
| Noms et prénoms                                 |           |           |           |
| Date de naissance                               |           |           |           |
| Lieu de naissance                               |           |           |           |
| Nationalité                                     |           |           |           |
| Adresse   |           |           |           |
| Pourcentage de détention dans le capital social |           |           |           |

|   | Associé 4 | Associé 5 | Associé 6 |
|---|-----------|-----------|-----------|
| Noms et prénoms                                 |           |           |           |
| Date de naissance                               |           |           |           |
| Lieu de naissance                               |           |           |           |
| Nationalité                                     |           |           |           |
| Adresse   |           |           |           |
| Pourcentage de détention dans le capital social |           |           |           |



## IDENTIFICATION DE L'OPERATION

5 – Nature de l'opération :

6 – Objet de l'opération :

7 – Dans quel but la personne morale fait-elle cette opération ?

|  | Oui                      | Non                      |
|--|--------------------------|--------------------------|
| 8 –? La personne morale agit-elle pour son compte ?  | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| 9 – La personne morale agit-elle pour le compte d'une autre personne ?   | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| Dans l'affirmative, indiquer la personne morale bénéficiaire de l'opération :  | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| 10 – Les associés ou les dirigeants sont-ils des PPE (personnes politiquement exposées) ?  | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| 11 – Si vous avez répondu OUI à la question précédente, les associés ou dirigeants ont-ils un lien avec un pays ou un Etat dont le dispositif LAB-FT est absent ou déficient ?     | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| 12 – Les associés ou dirigeants résidant à l'étranger exercent-ils ou ont-ils exercé une des fonctions visées par l'article R.561-18 du Code monétaire et financier ? (cf. annexe) | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |

## ORIGINE DES FONDS POUR L'OPERATION

13 – Origine des capitaux pour l'opération

| Origine des capitaux pour l'opération   | Les fonds proviennent :   |
|---|---|
| <b>Compte bancaire</b><br>Nom :<br>Adresse :<br>Numéro de compte :<br>Montant :     | <b>Banque</b><br>Nom :<br>Adresse :<br>Numéro de compte :<br>Montant :              |
| <b>Prêt bancaire</b><br>Nom de l'établissement bancaire :<br>Adresse :<br>Montant : | <b>Prêt bancaire</b><br>Nom de l'établissement bancaire :<br>Adresse :<br>Montant : |
| <b>Prêt familial</b><br>Noms et prénoms :<br>Adresse :<br>Montant :                 | <b>Apports des associés</b><br>Noms et prénoms :<br>Adresse :<br>Montant :          |

Joindre une copie des statuts de la personne morale

Date :

Nom et prénom :

Qualité :

Dirigeant de la société

Personne ayant reçu pouvoir (dans ce cas joindre le pouvoir)

Signature :

---

**Questionnaire de provenance des fonds**  
**Personne physique**

---

**IDENTIFICATION DE LA PERSONNE PHYSIQUE**

---

1 – Qualité de la personne dans l’opération : Intermédiaire / Bénéficiaire effectif

2 – Identification de la personne

Nom :

Prénom :

Date de naissance :

Lieu de naissance :

Date et lieu de délivrance du document d’identité :

*Joindre une photocopie de la carte d’identité ou du passeport*

3 - Activité(s) professionnelle(s) exercée(s)

|   | Oui                      | Non                      |
|---|--------------------------|--------------------------|
| 4 – Agissez-vous pour votre compte ?  | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| 5 – Agissez-vous pour le compte d’une autre personne ?  | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| Dans l’affirmative, indiquez le nom de cette personne   |                          |                          |
| 6 –Etes-vous une personne politiquement exposée au sens de l’article R.561-18 du code monétaire et financier ? (cf. annexe)                                     | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| 7 – Si vous avez répondu OUI à la question précédente, avez-vous un lien avec un pays ou un Etat dont le dispositif LAB-FT est absent ou déficient ?            | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| 8 – Résidez-vous à l’étranger et exercez-vous ou avez-vous exercé une des fonctions visées par l’article R.561-18 du code monétaire et financier ? (cf. annexe) | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
|   |                          |                          |

**IDENTIFICATION DE L’OPERATION**

---

9 – Nature de l’opération :

10 – Objet de l’opération :

11 – Dans quel but faites-vous cette opération ?

## ORIGINE DES FONDS POUR L'OPERATION

---

|   |   |
|---|---|
| <b>Origine des capitaux pour l'opération</b>  | <b>Les fonds proviennent :</b>  |
| <b>Compte bancaire</b><br>Nom :<br>Adresse :<br>Numéro de compte :<br>Montant :     | <b>Banque</b><br>Nom :<br>Adresse :<br>Numéro de compte :<br>Montant :              |
| <b>Prêt bancaire</b><br>Nom de l'établissement bancaire :<br>Adresse :<br>Montant : | <b>Prêt bancaire</b><br>Nom de l'établissement bancaire :<br>Adresse :<br>Montant : |
| <b>Prêt familial</b><br>Noms et prénoms :<br>Adresse :<br>Montant :                 |   |

Date :

Nom et prénom :

Signature :